



Energies du district de Porrentruy SA

« EDP SA »

Présentation assemblée de Courtedoux



Ordre du jour

1. Historique
2. Projets identifiés
3. Structure de la SA
4. Innovation
5. Prochaines étapes et perspectives



1. Historique (1)

La transition énergétique doit connaître une accélération dans sa mise en œuvre pour atteindre les objectifs:

- Installations solaires
- Chauffages à distance
- Projets de RCP (regroupements de consommateurs propres)
- Communautés électriques locales (CEL)
- Assainissement énergétique des bâtiments
- Réseau de bornes de recharges électriques

Les collectivités locales n'ont pas les moyens humains et financiers de mettre en œuvre la transition énergétique malgré des potentiels identifiés

Porrentruy a cherché un outil capable de financer ses objectifs sans peser sur les finances communales. La société d'investissements – sous la forme d'une SA a rapidement été retenue

Porrentruy a joué le jeu de la régionalisation en présentant cette opportunité aux communes du district. La solution identifiée repose sur plusieurs modèles existants (ville de Fribourg et modèles privés)

Dans le but d'augmenter le capital-actions et profiter des compétences de dans la gestion d'entités privées. Les communes ont souhaité ouvrir les participations aux acteurs privés régionaux.



1. Historique (2)

L'ambition de l'outil:

- Intervenir là où les moyens humains et financier ne permettent pas la concrétisation des projets
- Circuit court de l'énergie: produite localement – consommée localement
- Circuit court des prestations: infrastructures élaborées par des entreprises locales et construites par des entreprises locales, en créant de la valeur ajoutée
- Circuit court de l'argent: investisseurs locaux avec des rendements locaux (à terme)
- Innovation: développer sur le territoire des infrastructures éprouvées ailleurs en Suisse et à l'international



2. Projets identifiés chez les communes (1)

Projets avec premiers chiffrages disponibles à gauche – objectifs et ou idées à droite

N°	Descriptif	Invest. Brut
1	H-JU Bâtiment B + C	261'000 CHF
2	SEVEBO – complément photovoltaïque	143'000 CHF
3	Régiotech II – photovoltaïque	240'000 CHF
4	Porrentruy – Banné 36 – école Oiselier	260'000 CHF
5	Grandfontaine – bâtiment communal – chauffage	120'000 CHF
6	Grandfontaine – bâtiment communal – photovoltaïque	120'000 CHF
7	Chevenez – CAD	555'000 CHF
8	Courtemaîche - CAD	800'000 CHF
9	Clos du Doubs - école photovoltaïque	90'000 CHF
10	Courgenay Bât services communaux	100'000 CHF
11	H-JU Bâtiment F	178'000 CHF
12	H-JU Bâtiment A	366'000 CHF
13	Porrentruy Grandes-Vies 6	95'000 CHF
14	CESAC - Stockmar	662'000 CHF
15	CESAC – Thurmann	186'000 CHF
16	H-JU Bâtiment 71	102'000 CHF
17	Courgenay secteur SEDRAC+ - CAD	7'700'000 CHF
18	Cornol - installations photovoltaïques	220'000 CHF
19
Total		12'198'000 CHF

Descriptif	Estimation si
Alle - salle des fêtes photovoltaïque	?
Asuel - CAD	?
Boncourt – second CAD	?
Boncourt – grand projet photovoltaïque	?
Boncourt – éolienne à axe vertical	?
Bonfol – CAD à rénover et extension	400'000.-
Bonfol – rénovation bâtiment scolaire	?
Bure – CAD à rénover	?
Charmoille– changement de chauffage	?
Charmoille – éolienne	?
Coeuve – projet en PPP	?
Courgenay – changement de chauffage	?
Courgenay – CAD école du Patet	?
Fontenais - bât. Comm. Photovoltaïque	?
Montenol - assainissement anc. bât scolaire	?
Porrentruy - photovolt. Lorette 23A et A-M 2	125'000.-
Saint-Ursanne - école primaire isolation	?
Vendlincourt – toitures solaires	?

Suite aux démarches entreprises lors des 6 derniers mois auprès du tissu industriel régional, il est constaté qu'un nombre important de réflexions énergétiques existent chez les entreprises dans le but de devenir le plus autonome possible. Elles souhaitent produire plus chez elles et être moins dépendantes de fluctuations subites des coûts des énergies. Malheureusement, un facilitateur avec une vue d'ensemble des questions énergétiques tel que pourrait être EDP SA n'existe pas dans la région, limitant fortement la concrétisation des projets.

Ainsi, en ajoutant les éventuels projets des industries régionales aux tableaux présentés, la liste de projets est amenée à passablement s'allonger dans le but de répondre à un réel besoin des acteurs privés.



3. Structure de la SA (1)

But de la SA

¹développement, financement et/ou exploitation de projets de transition énergétique sur les parcelles propriétés des communes actionnaires, de collectivités publiques ou de tiers

²traiter toutes les opérations qui seraient en relation directe ou indirecte avec son but principal, notamment la recherche de financement auprès d'investisseurs privés ou publics intéressés à participer à la poursuite du but de la société.

Capital-actions

Le capital-actions, de CHF 1.1 mio est souhaité sous forme de partenariat public-privé. La part en cours de validation par les communes est de CHF 400'000.-, il doit assurer à minima la concrétisation des premiers projets.

Des participations privées importantes sont souhaitées, à partir de **CHF 50'000.-**.

L'ouverture du capital à des partenaires privés se fera sous la forme d'actions ordinaires, alors que les communes détiendront des actions privilégiées. Cette distinction est souhaitée afin d'assurer la cohérence des actions d'EDP SA avec les politiques énergétiques publiques. Les communes garderont ainsi une position majoritaire lors des décisions, sans être majoritaire en termes d'investissement.

Le nombre de projets à financer démontre le besoin d'un capital-actions de départ significatif. L'objectif est de le porter à CHF 1.1 mio. La participation au capital-actions est privilégiée, mais des formes de soutien alternatives sont possibles, selon l'intérêt, les obligations et contraintes (ex: prêts à taux réduits, prêts sans remboursement, etc.).



3. Structure de la SA (2)

Intérêt pour les partenaires privés et para-publics

Les industriels et entités parapublics de la région participent à une action commune de développement de leur territoire de production. Ils valorisent leurs participations dans leur audit RSE (responsabilité sociale d'entreprise) / audit ESG (normes environnementales, sociales et de gouvernance)

En investissant dans la société, les actionnaires se voient offrir des solutions de financement ou des solutions techniques pour leur transition énergétique. Chaque actionnaire profite du savoir-faire et des qualifications dont disposera la société.

Les industriels profitent à terme des projets réalisés (achats d'énergie verte, stabilisation des prix, etc.)

Les industriels sont informés des développements à vocation énergétique et planifient leurs actions en connaissance de cause.

Intérêt pour les communes du district

Financer des infrastructures énergétiques sans préjudice la situation financière des collectivités locales

Améliorer le bilan énergétique des communes et répondre aux objectifs de la transition énergétique

Profiter de compétences existantes et centralisées dans le domaine énergétique

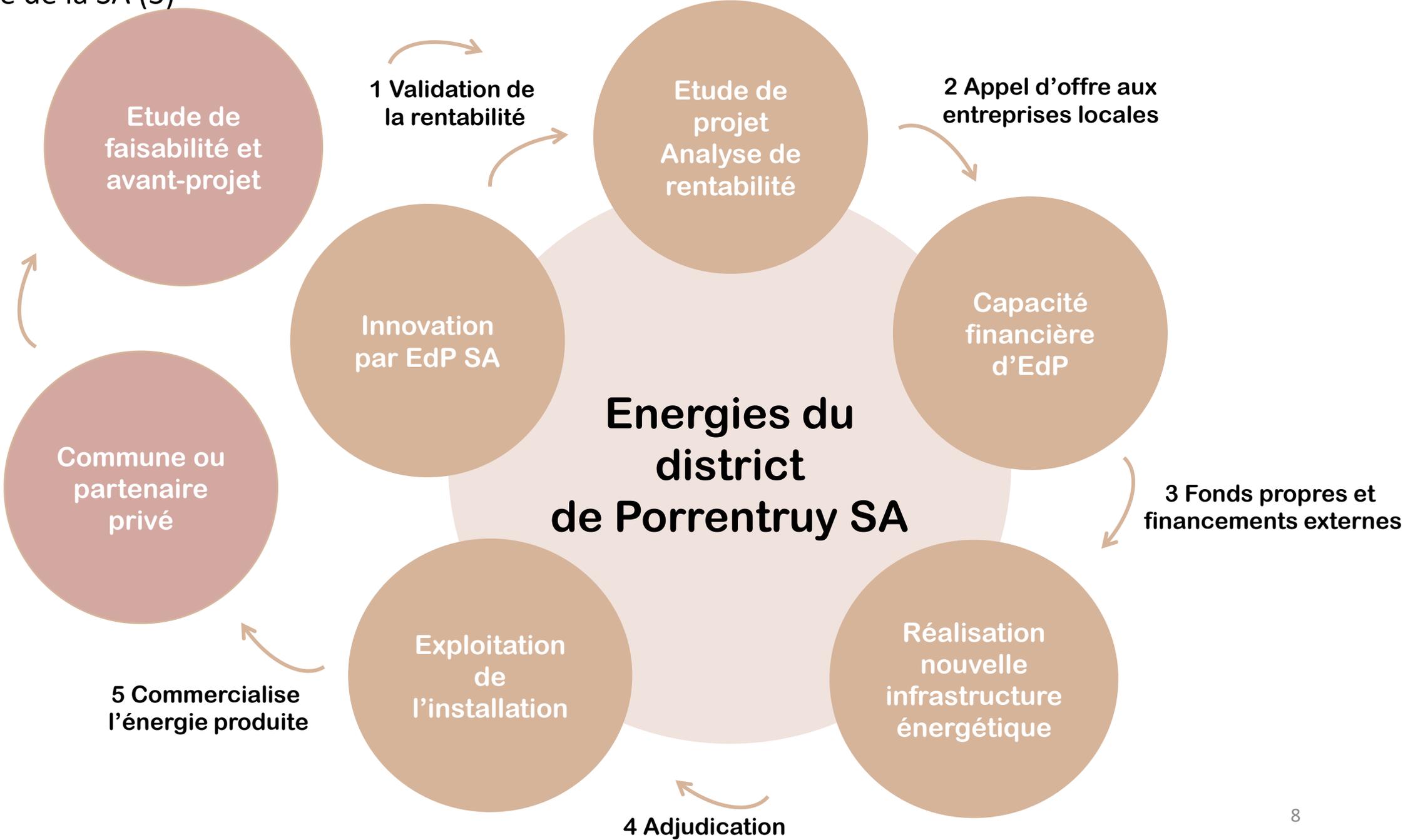
Devenir un interlocuteur intéressant pour les entreprises et faciliter leur transition énergétique

Intérêt pour la République et Canton du Jura

Avoir un interlocuteur sur la thématique de la transition énergétique pour 18 communes

Utiliser ce contact privilégié pour transmettre les informations spécifiques aux acteurs régionaux

3. Structure de la SA (3)

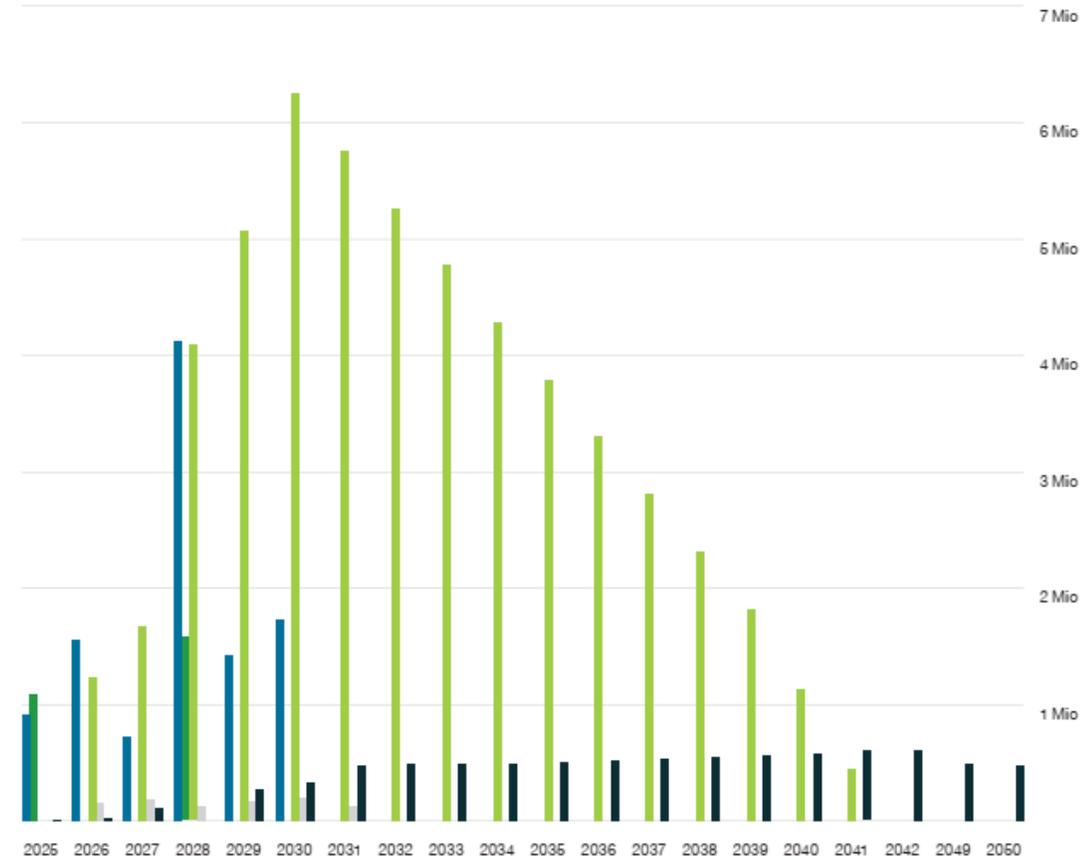
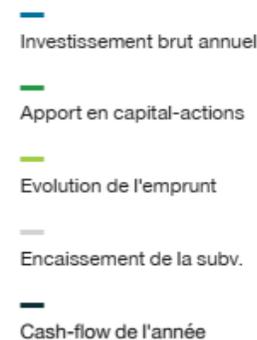


3. Structure de la SA (4)

Planification financière :

- Pour être financé, un projet doit être individuellement rentable – la structure générale ne sera ainsi pas mise en péril
- Pour les installations solaires, la part d'autoconsommation est valorisée pour limiter l'impact des tarifs de reprise fluctuants
- Les recettes sont issues de la vente d'énergie de chaque infrastructure
- Les frais de suivi administratifs et financiers, d'exploitation et de renouvellement des infrastructures sont compris dans le prix de revente de l'énergie
- Ces coûts sont issus de la littérature spécialisée
- Durant les 10 premières années, les bénéfices seront très certainement réinvestis dans d'autres projets
- La planification financière présentée est constituée sur la base des projets transmis par les communes, d'autres projets, parfois plus innovants, s'ajouteront

2025–2050 indicateurs principaux et évolution de l'emprunt





4. Innovation

Volonté d'amener des solutions novatrices dans la gestion des énergies sur le territoire concerné

- Soutien probable de l'Etat pour mise en œuvre d'innovations
- Objectif d'attribuer un montant de CHF 75'000.-/an sur les 3 premières années. D'autres soutiens financiers seront sollicités pour faire augmenter les moyens disponibles.
- Quelques domaines d'applications visés à ce jour:
 1. Regroupements de consommateurs propres à l'échelle d'une zone d'activité ou portion de celle-ci
 2. Communautés électriques locales (optimiser le rendement des installations existantes et futures)
 3. Modèle économique pour l'assainissement énergétique des bâtiments, exemple isolations périphériques et autres)
 4. Pyrolyse du bois afin de produire de l'électricité de manière décentralisée (là où la demande est forte, exemple dans les zones d'activité)
 5. Éoliennes à axe vertical
 6. Réseau CO2
 7. Etc.



5. Prochaines étapes et perspectives

Février – juin 2025 :

- Contacts avec les partenaires privés
- Validation des statuts de EDP SA
- Validation des participations par les communes (assemblée)
- Contacts pour concrétiser le premier projet

Août-septembre 2025

- Constitution de EDP SA (assemblée constitutive)
- Mise en œuvre des projets planifiés
- Démarrage de la partie « innovation »